



CHANCELLERIE D'ÉTAT DU CANTON DE FRIBOURG
STAATSKANZLEI DES KANTONS FREIBURG

Communiqué de presse

Pétition déposée

La Chancellerie d'Etat du canton de Fribourg a reçu ce matin, vendredi 28 novembre 2008, une pétition émanant du collectif « Non au Charbon ! ». Celle-ci demande au Conseil d'Etat de faire usage de son rôle d'actionnaire majoritaire pour que le Groupe E renonce à son projet d'investissement de 162 millions de francs dans une centrale électrique à charbon en Allemagne.

Cette pétition, munie de 2'095 signatures, dont 1'014 de personnes domiciliées dans le canton de Fribourg, est adressée au Conseil d'Etat.

Fribourg, le 28 novembre 2008

Renseignements complémentaires

Les personnes responsables de cette pétition et chargées des rapports avec les autorités sont Herbert Känzig, président du WWF (World Wide Fund for Nature) Fribourg, à Marly (026 430 05 58 ou 077 420 57 62) et Jacques Mirenowicz, rédacteur en chef de LaRevueDurable, à Fribourg (026 321 37 10).